

Objectifs

- Appréhender la place de la fonction actuarielle au sein du système de gouvernance
- Positionner les missions de la fonction actuarielle (notamment sur le provisionnement, la qualité des données, la souscription, la réassurance,...)
- Comprendre les enjeux et la granularité du rapport de la fonction actuarielle à produire

À qui s'adresse en particulier cette formation ?

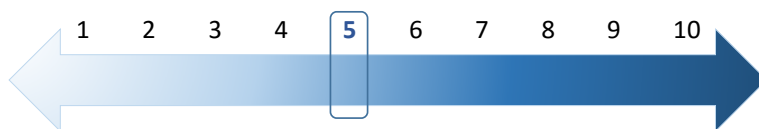
- Aux responsables de la fonction clé « Actuariat »
- Aux Directions et Responsables Techniques
- Aux membres de la Direction Générale ou Financière
- Aux Directions et Responsables des Risques, de la Conformité ou du Contrôle interne

Les formateurs

L'ensemble des formateurs sont actuaires de formation et disposent d'un niveau approfondi dans le domaine enseigné.

En outre, les formateurs ont eu l'occasion d'accompagner à de nombreuses reprises différents organismes d'assurance sur la réalisation de travaux de la fonction actuarielle.

Quel est le niveau de difficulté de cette formation ?



Quels sont les prérequis nécessaires avant d'assister à cette formation ?

Durée et format de la formation

- Cette formation se déroule sur une journée de 7h et s'articule sous forme d'une présentation magistrale.
- Tout au long de la formation, les participants seront libres d'intervenir et d'échanger avec le formateur pour partager sur leur expérience ou approfondir certains sujets

Plan de la formation

1. Le contexte Solvabilité 2

- A. Rappel des objectifs de Solvabilité 2
- B. Présentation des trois piliers de la directive

2. La fonction actuarielle dans sa structure organisationnelle

- A. L'interaction de la fonction avec sa structure organisationnelle
 - a. La place de la fonction dans l'organisme
 - b. Les droits et devoirs de la fonction
 - c. L'interaction avec les autres fonctions
 - d. Le cas de la sous-traitance
- B. La fonction actuarielle dans le système de gestion des risques
 - a. Les politiques écrites
 - b. La contribution aux travaux de l'ORSA

3. Les missions de la fonction actuarielle

- A. La frontière des missions et l'émission d'avis
- B. Travaux sur les provisions techniques
- C. Travaux sur la souscription
- D. Travaux sur la réassurance
- E. Travaux sur la qualité des données

4. Le rapport actuariel

- A. Les principes clés
- B. Proposition de plan pour le rapport (Bonnes pratiques – Contenu des parties)

5. La mise en place de la fonction : comment l'organiser ?

6. Conclusion et dernières actualités autour de la fonction actuarielle